

10 mai 1902

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 4957/70

A Monsieur Steyva
M. Gasselet
Molenbeek 1^{er} arr.

Reçu mon tableau "Le Hamadryade" nous

M. Steyva

N^o 9

de la
favo-
rations

nous,
ma.

lets, rue
d'un

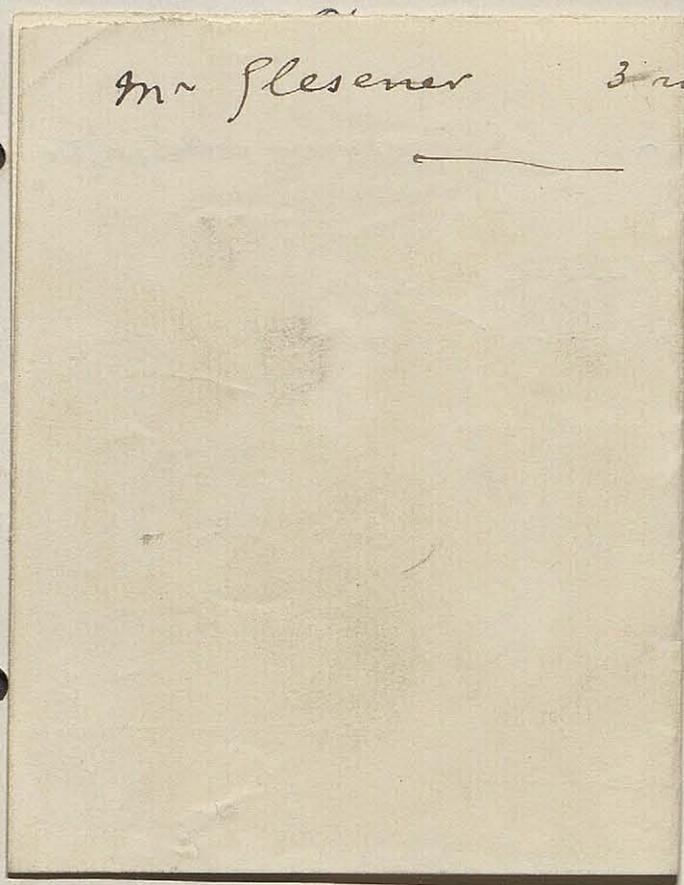
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

10 Mai 1902

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 4957/70



A Monsieur Steyeg
M. Gasselet
Molenbeek 1^{er} arrnd

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la
Commission Directrice n'a pas été favo-
rable à l'acquisition, pour les collections
de l'État, d'un tableau.....
qui... l'objet de...
lettre... de... et...

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue
du Musée, N^o 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, Monsieur...,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

Bruxelles, le 2 Mai 1908

Monsieur

Messieurs

4957/70

J'ai l'honneur
de soumettre à votre haute Com-
pétence un tableau ancien, signé
Joan. Fran. Buyket, daté du
16^{ème} siècle avec l'intention
de le présenter en vente pour les
Musées Royaux. Le prix que je
désirerais en obtenir est deux
mille cinq cents francs.

J'ose espérer, Messieurs, que
vous lui accorderez toute votre
bienveillance.

Après, Messieurs
l'assurance de ma considération
très distinguée

M^{re} Pofior Otten

Rue Gosselies 5

Nofenbeck ^{Saint} Jean.